

confirmant la tendance au renforcement des relations scientifiques entre la France et l'Allemagne, notamment par la mise en place d'aides à la mobilité pour les chercheurs, les jeunes chercheurs et les enseignants.

D'autres initiatives attestent de la forte volonté politique de renforcer la coopération scientifique entre l'Allemagne et la France, comme la création du Centre Marc Bloch de Berlin et de l'Institut historique allemand de Paris. Ce dernier existe depuis 1964 et assure le pendant scientifique de la coopération institutionnelle franco-allemande. Il a en effet pour missions de réaliser des recherches sur l'histoire française, de soutenir des recherches françaises sur l'histoire allemande, mais également d'encourager les projets de recherche sur les relations franco-allemandes. Enfin, l'institut constitue un point de contact indéniable entre les chercheurs français et allemands, et contribue de ce fait à la coopération scientifique entre les deux pays. C'est dans cette même perspective que la Mission historique française en Allemagne a été créée, en 1977, à Göttingen. Actuellement, ses missions sont complémentaires de celles du Centre Marc Bloch. Émanation directe de la volonté des pouvoirs publics, ce dernier a été fondé à Berlin en 1992 sur décision des gouvernements français et allemands qui souhaitaient, dans une dynamique pluridisciplinaire, renforcer la dimension d'intégration de la recherche franco-allemande. Il s'agit d'un centre de recherche français, qui est placé sous la tutelle conjointe des ministères français des Affaires étrangères et

de la Recherche. Unité de recherche associée au CNRS, il bénéficie également depuis 2001 du soutien financier du ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche.

Si la volonté des pouvoirs publics en matière de coopération scientifique est forte, des initiatives indépendantes viennent également enrichir ces traditions par l'organisation de recueils et de colloques communs. C'est le cas du Comité franco-allemand de recherches sur l'Histoire de la France et de l'Allemagne aux XIX^e et XX^e siècles, fondé en 1987 par deux historiens : Raymond Poidevin, de l'Université de Strasbourg, et Joseph Becker, de l'Université d'Augsbourg. Cette initiative conjointe a permis la mise sur pied de programmes de recherches binationales sur l'histoire contemporaine des deux pays, impliquant de nombreuses universités de part et d'autre du Rhin (Augsbourg, Darmstadt, Hambourg, Nancy, Paris IV - Sorbonne, Sarrebruck, Speyer, Strasbourg II et III, Tübingen / Wuppertal). Les liens scientifiques entre ces 200 chercheurs contribuent à l'interdisciplinarité, tandis que la forme juridique de l'organisation est totalement intégrée : il ne s'agit pas de deux organisations (française et allemande), mais d'une structure binationale, franco-allemande. Cet exemple est particulièrement important, à la fois aussi bien du point de vue de l'enrichissement mutuel des traditions scientifiques nationales, que du point de vue des relations de coopération entre les deux pays. Bénéficiant du soutien de nombreux centres de recherche, son originalité réside également dans l'indépen-

dance dont bénéficie le comité vis-à-vis des pouvoirs publics.

À l'heure actuelle, il existe donc de nombreux centres en Allemagne et en France effectuant des recherches portant respectivement sur la France et sur l'Allemagne. Mais l'un des principaux enjeux de la coopération franco-allemande en matière de recherche réside dans la compréhension de l'autre, de ses méthodologies, de ses traditions, notamment culturelles. À de nombreux égards, la tradition scientifique de chacun des deux pays représente un problème. Peu à peu, des initiatives de recherche conjointes se développent, dépendant en général de ministères français et/ou allemands. Le soutien renforcé aux cotutelles de thèse franco-allemandes est une illustration de la volonté d'améliorer la communication interculturelle. La volonté des pouvoirs publics permet d'aller dans ce sens, ce qui est sans doute lié à la présence en nombre de personnels scientifiques aux postes de conseillers dans les différents domaines de la coopération.

Amandine Sabourin

MARTIN Dominique Philippe, VIALE Béatrice, 2007, « Structuration de l'espace européen de la recherche : quels défis pour le management de la recherche universitaire », *Politiques et management public*, vol. 25 (mars), p. 109-129.

Bundesministerium für Bildung und Forschung, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2005, 40 Jahre Deutsch-französische Zusammenarbeit in Forschung und Technologie : Bilanz und Perspektiven. 1963 - 2003, Bonn, Berlin, 76 p.

Réconciliation / Aussöhnung

Le thème de la « réconciliation » est, avec la métaphore du « couple » franco-allemand, une des principales parcelles de l'imaginaire franco-allemand construit par les pouvoirs politiques à partir des années 1960. Au cours de la décennie précédente, le rapprochement entre les deux pays avait été exprimé par les responsables officiels mais toujours à l'ombre de la construction européenne. Robert Schuman expliquait bien dans sa déclaration du 9 mai 1950 que « l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne » mais cette coopération bilatérale ne constituait pas une fin en soi. Le rapprochement franco-allemand était conçu comme une étape nécessaire à la construction d'une Europe unie, elle-même perçue comme une solution au « problème allemand ».

La thématique de la réconciliation visait à légitimer ce que Helen Wallace a appelé le « partenariat spécial franco-allemand », c'est-à-dire une relation bilatérale dans laquelle les deux partenaires signifient publiquement, par des discours et des symboles (☞ **Symbolique**), le caractère privilégié de leur relation. Une certaine ambiguïté a toujours plané sur l'étendue du caractère « privilégié » de cette relation. Pour le président Charles de Gaulle, il s'agissait vraisemblablement d'une union exclusive fermée aux autres partenaires européens et en tout état de cause au Royaume-Uni. Avec le temps, une interprétation plus souple du partenariat spécial s'imposa autour du thème du ☞ **moteur**

franco-allemand pour la construction européenne.

La symbolique de la réconciliation légitimait le partenariat spécial conclu au début des années 1960 en l'adossant à une morale et à un récit mythologique. La morale en question était celle de la réconciliation au sens chrétien de réintégration dans l'Église. On trouve sa trace dans l'étymologie du terme allemand « *Ver-söhnung/Ver-sühnung* » qui renvoie à l'idée de pénitence et d'expiation (*Sühne*) de la faute, préalable à la réconciliation avec Dieu. Au cours du haut Moyen-Âge, les pécheurs entraient en pénitence le jour du carême et n'étaient autorisés à réintégrer l'église (physiquement) que lors du jeudi saint. Cette réconciliation morale trouva son expression dans diverses cérémonies officielles comme la messe à laquelle Charles de Gaulle et Konrad Adenauer prirent part dans la cathédrale de Reims le 8 juillet 1962. Le choix de Reims – la cathédrale du sacre des rois de France partiellement détruite par l'artillerie allemande à la fin de la Première Guerre mondiale – nous rappelle que la morale de la réconciliation construite au début des années 1960 était indissociable du grand récit du même nom. Ce récit conte l'histoire d'une « réconciliation » au sens de retour à l'union. Il renvoie le plus souvent à l'idée d'une symbiose franco-allemande mythique du temps de **Charlemagne**. Les guerres franco-allemandes, exprimées par la présence des acteurs sur des lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale (Reims, Verdun, Versailles, etc.) sont ensuite présentées comme des péripéties qui introdui-

sent une dissonance dans le récit. L'unité de l'intrigue est finalement rétablie à travers la mise en scène des symboles de l'union (future) entre les deux nations : l'image du **« couple »** ou du tandem franco-allemand, l'amitié supposée entre les chefs d'État et de gouvernement (illustrée notamment par la poignée de main entre François Mitterrand et Helmut Kohl à Verdun en 1984), la fraternisation des jeunes de **l'Office franco-allemand pour la jeunesse**, etc.

Peut-on évaluer les effets de cette symbolique sur la coopération entre les deux pays ? Le référent institué dans les années 1960 a sans doute contribué au changement des mentalités en France comme en Allemagne (**Perceptions**) ainsi qu'à la légitimation de l'idée de **l'Office franco-allemand**. Le bilan apparaît en revanche beaucoup plus mitigé dans les autres secteurs de la coopération franco-allemande, notamment dans les domaines sensibles comme la défense et la sécurité. Ainsi, jusqu'à la chute du mur de Berlin, la stratégie de défense et de sécurité française par rapport à l'Union soviétique faisait de la RFA un pays tampon, plus précisément un champ de bataille nucléaire potentiel. Or il est intéressant de noter que l'adoption de cette politique est exactement contemporaine du lancement de cette symbolique de la réconciliation. En 1963, quelques semaines après avoir signé le Traité de l'Élysée et donné l'accroche à Adenauer, de Gaulle décida de retirer les troupes françaises situées sur la frontière germano-allemande pour les positionner le long du Rhin. Cette stratégie militaire ambiguë fut confirmée par ses

successeurs mais ne fut pas relayée dans les médias. Il existe donc un décalage entre l'horizon utopique et moral défini dans l'ordre du discours et la réalité politique des relations entre les deux pays.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette symbolique ? Force est de constater que les thèmes de la « réconciliation » et du « couple » franco-allemand continuent d'imprégner leur marque sur les discours et les commémorations officielles. On pourrait même dire que cette symbolique n'a jamais été aussi présente dans la rhétorique des chefs d'État et de gouvernement. L'histoire des commémorations du Traité de l'Élysée de 1963 en témoigne : les premiers anniversaires de cette convention n'avaient guère intéressé les responsables officiels ni la presse des deux pays ; en 2003, la célébration du quarantième anniversaire du traité donna pourtant lieu à des manifestations grandioses comme la réunion à Versailles de l'ensemble des parlementaires français et allemands. La continuité avec l'intrigue inventée par de Gaulle et Adenauer au début des années 1960 mérite d'être soulignée. Outre la thématique de la réconciliation symbolisée par la fusion symbolique des deux représentations nationales, le lieu – le château de Versailles – fait également signe de l'inscription dans une tradition. Depuis la cérémonie de Reims en 1962 (la messe commune de Adenauer et de Gaulle), les *storytellers* du franco-allemand s'appuient toujours sur des **lieux de mémoire** qui renvoient à des épisodes antérieurs à la Seconde Guerre mondiale.

Or on peut se demander si cette symbolique fait encore sens

aujourd'hui. Depuis plusieurs décennies, les lieux des débats mémoriels en France et en Allemagne ne sont manifestement plus Reims, Verdun ou Versailles mais Drancy, Buchenwald ou Auschwitz. Le silence de la symbolique franco-allemande sur les nœuds mémoriels hérités de la Seconde Guerre mondiale pose aujourd'hui problème car il ouvre la voie à des thèses très discutables. Dans *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*, Jean-Claude Milner a par exemple écrit que « le meilleur moyen d'oublier, c'est de récuser l'histoire comme telle. Tel est le sens profond de la réconciliation franco-allemande ; faire comme si l'histoire n'avait pas eu lieu ». L'affirmation doit être réfutée. Le silence du grand récit de la réconciliation sur les crimes de la Seconde Guerre mondiale est simplement la conséquence de la reproduction par les responsables politiques d'une trame narrative construite à une époque où cette question était encore largement taboue. On peut toutefois se demander si les responsables politiques des deux pays ne gagneraient pas à remotiver l'institution de la symbolique franco-allemande en la reconnectant avec les débats mémoriels et les questions politiques qui animent les deux pays.

Mathias Delori

DELORI Mathias, 2007, « La réconciliation franco-allemande. Les oublis de la mémoire. Dossier coordonné par Mathias Delori », *Les cahiers d'histoire*, Numéro spécial, 100, 153 p.

ROSOUX Valérie, 2002, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique*